



Baisse des exportations, perte de croissance... L'impact des droits de douane sur l'économie française



« La chute des exportations totales de la France est de 2,4 % », indique l'i-MIP. (Crédits : DR)

Marius Bocquet

La guerre commerciale lancée par Donald Trump va entraîner une baisse des exportations françaises, voire une chute inquiétante pour certains secteurs, indique un rapport de l'Institut des politiques macroéconomiques (i-MIP) publié ce lundi. Ce qui se traduit par un effet récessif sur l'économie française.

« Quelles seront les conséquences pour l'économie française de la guerre commerciale engagée par les États-Unis ? ». Une question primordiale alors que les droits de douane additionnels promis par Donald Trump à l'égard notamment de l'Union européenne doivent entrer en vigueur le 9 juillet.

La chute des exportations totales de la France atteindrait 2,4 %, estime l'Institut des politiques macroéconomiques

(i-MIP) dans son rapport *Impact des droits de douane américains sur l'économie française : enjeux sectoriels et macroéconomiques*, publié ce lundi. Un chiffre qui repose sur l'hypothèse la plus défavorable (représailles commerciales et incertitude), précise l'i-MIP. L'institut s'est, en effet, penché sur quatre scénarios : avec et sans représailles et avec et sans incertitude dans les relations commerciales.

Et dans le scénario le plus optimiste, à savoir des tarifs unilatéraux des États-Unis à hauteur de 30 % pour la Chine et 10 % pour le reste du monde, la baisse des exportations françaises serait au moins de 0,7 %. La France voit ainsi ses exportations plus affectées que celles de l'Italie (entre -0,5 % et -2,2 % selon les scénarios) et de la moyenne de l'Union européenne (entre -0,6 % et -2,3 %), mais moins que celles de l'Allemagne (entre -0,7 % et 2,8 %).





ÉCONOMIE

Baisse des exportations, perte de croissance... L'impact des droits de douane sur l'économie française

La chimie et les métaux parmi les secteurs les plus affectés

La baisse des exportations françaises est très hétérogène selon les secteurs, souligne l'Institut des politiques macroéconomiques. « Certains secteurs sont beaucoup plus affectés, parce qu'ils sont plus sensibles aux différences de prix, ou parce qu'il leur est plus difficile de réorienter les exportations vers d'autres destinations », explique le rapport. Ainsi, « l'automobile voit ses exportations totales baisser de 4 %, alors que pour la chimie cette baisse serait de près de 11 % ».

« Cette hétérogénéité sectorielle est encore plus marquée s'agissant des exportations françaises vers les États-Unis », ajoute le rapport de l'i-MIP. « Certains secteurs sont moins affectés, comme le textile habillement ou l'électronique et dans une certaine mesure la pharmacie, alors que d'autres, comme la chimie voient leurs exportations baisser de 80 % », tandis que « l'acier, l'aluminium, les produits métalliques voient leurs exportations vers les États-Unis s'effondrer » (près de 100 %). Pour rappel, les États-Unis ont rehaussé les droits de douane sur l'acier et l'aluminium à hauteur de 50 % pour tous ses partenaires commerciaux à l'exception du Royaume-Uni début juin.

À cette baisse des exportations françaises s'ajoutent des « effets de report », notamment des exportations chinoises vers États-Unis. Ces dernières, « fortement réduites par la guerre commerciale », sont réorientées vers les marchés européens. Bien que limités (moins de 10 % dans l'ensemble des secteurs, entre 10 et 15 % pour les métaux de base, la pharmacie et la chimie), ces effets, cumulés à la baisse des exportations totales de la France, ont « un impact récessif sur l'économie française », souligne le rapport.

Une perte de croissance moins pessimiste que celle du Trésor

« La perte de croissance est de l'ordre de 0,05 point par an en moyenne sur cinq ans », indique le rapport. En 2025, cette

baisse serait de 0,0118 point avec incertitude, et de 0,057 point sans incertitude. Ce chiffre est presque une « bonne nouvelle » pour le directeur de l'i-MIP, Lionel Fontagné, parce que « c'est moins que ce qui est estimé dans le rapport d'avancement annuel publié par le Trésor en avril, autour de 0,3 point ».

« Ce choc récessif est aussi la source d'une réduction de l'inflation d'en moyenne 0,13 point par an », ajoute le rapport de l'i-MIP, qui précise que « la baisse de l'inflation est progressive sur les cinq années à venir, car la taille du choc est elle-même croissante avec le temps ». Elle s'établit ainsi à 0,072 point en 2025, 0,106 point en 2026, 0,136 point en 2027, 0,160 point en 2028 et 0,180 point en 2029 en cas d'incertitude.

Le ratio dette/PIB prend un point en 2029

Concernant les taux d'intérêt, l'impact déflationniste des droits de douane entraîne une baisse de la composante « nominale » du taux d'intérêt. Mais cette baisse est dominée par une hausse de la composante « réelle » du taux d'intérêt afin d'attirer des investisseurs étrangers face au déficit commercial généré par les droits de douane Résultats, le taux d'intérêt réel connaît une hausse « modérée », selon l'i-PIM.

« La hausse du taux d'intérêt réel résultant de ces ajustements induit une hausse des inégalités, car les ménages aisés bénéficient davantage de ces accroissements des revenus financiers », poursuit le rapport. « Alors que dans le scénario de référence, un ménage aisé consommerait 4,5 fois plus qu'un ménage défavorisé en 2025, ce ratio passerait à 4,52 dans le scénario où des droits de douane unilatéraux et de l'incertitude sont pris en compte ».

Enfin, « la baisse de l'activité et la hausse du taux d'intérêt réel contribuent tous les deux à la hausse du ratio dette/PIB pour au total près d'un point en 2029 [0,9] dans le scénario avec incertitude », conclut l'Institut des politiques macroéconomiques. ■

